



Vue panoramique du bourg

BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

N°8 – Mai 2017

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2017 est marquée par le retour de la compétence scolaire aux communes de notre ancienne Communauté de Communes. Ce bulletin aborde, entre autres, cette question en vous présentant les projets que votre Conseil Municipal envisage pour l'école.

Une des conséquences de ce retour est également budgétaire. Bien entendu, les personnels intervenant pendant le temps scolaire (restauration scolaire, TAP) sont désormais agents communaux, les fournitures alimentaires et scolaires sont également assumées par le budget communal. Ces nouvelles charges (environ 75000 €) sont intégralement compensées par une Attribution de Compensation versée par le Grand Périgueux et un transfert de fiscalité. Tout cela s'effectue à pression fiscale constante (voire en légère diminution) pour les contribuables que nous sommes. Plus précisément : la somme des taux (communal et inter-communal) de la taxe d'habitation ne change pas; le taux sur le foncier bâti augmente mais la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères diminue du même montant. Enfin la taxe sur le foncier non bâti diminue.

Par ailleurs, nous serons attributaires d'une dotation de solidarité annuelle d'environ 2 500 € et d'un fonds de concours de 45 000 € pour le reste du mandat.

Je peux donc vous indiquer que le budget 2017, comme les précédents, nous permettra, et de fonctionner dans de bonnes conditions et de réaliser nos projets pour l'année : préau/mini-stade, abribus, routes, compléments de panneaux indicateurs.

Je réitère mes remerciements au Conseil Municipal qui m'accompagne quotidiennement au service de l'intérêt général.

Bien à vous tous,

Emmanuel LEGAY

CARTES NATIONALES D'IDENTITE (CNI)

Les cartes d'identité sont dorénavant biométriques, c'est à dire avec prise d'empreintes numériques.

Chaque usager devra effectuer une demande de CNI, **dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes**, et non plus dans sa commune de résidence.

La carte sera à retirer dans la mairie où l'usager aura déposé son dossier de demande.

Les mairies équipées les plus proches sont:

LALINDE :

BERGERAC :

BOULAZAC :

COULOUNIEUX :

PERIGUEUX :

SAINT-ASTIER :

Il est conseillé de prendre rendez-vous.

SECHERESSE 2016

La Préfecture de Dordogne demande le recensement des bâtiments qui auraient subi des **apparitions de fissures et autres désordres liés à la sécheresse de l'été dernier**. Cela pourrait permettre le classement en catastrophe naturelle et permettre la prise en charge des réparations par les assurances.

Nous vous remercions de signaler votre cas d'ici la fin juin auprès de la mairie de Fouleix.

TRAVAUX ROUTES

Tous les travaux des routes prévus **pour 2017 sont achevés** : le chemin de La Sablière, le chemin de Coste-Rouzingue, la partie terminale du chemin de Retz et la fin du chemin du Luquet à sa sortie sur la route de Clermont. L'entrée du bourg est également terminée et le point à temps a été réalisé sur l'ensemble du réseau.

NOUVEAU PLUI

Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** est le document d'urbanisme qui va fixer, pour les 10 à 15 années à venir, le droit des sols sur l'ensemble du territoire du Grand Périgueux.

- Il dira pour chaque parcelle **ce qui peut être construit ou non**, ce qui doit être protégé.
- Il a pour **vocation à définir le futur de notre territoire**, que ce soit en termes de logement, de développement économique, de mobilité (transports collectifs ou individuels), et de protection de l'environnement et des paysages.

C'est un document cadre qui se substituera au PLUI établi précédemment par la Communauté des Communes du Pays Vernois.

Afin d'associer les habitants, les acteurs de la vie locale (associations, entreprises), une première série de réunions publiques est organisée.

Il y sera question de votre perception du territoire aujourd'hui et de ce qui doit être envisagé pour son avenir.

Pour notre secteur, la réunion publique aura lieu **le 7 juin 2017 à 18h00 à la mairie de Vergt.**

Venez nombreux, votre avis est important

LES ACTIONS DU GRAND PERIGUEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, notre commune a intégré la communauté d'agglomération du Grand Périgueux. Pour notre territoire, deux actions concrètes sont menées :

- **L'ETANG DE NEUFONT** : sa gestion est maintenant assurée par le Grand périgueux. Il rouvrira ses portes comme chaque année, début juin. Vous pouvez retrouver les activités proposées sur le site www.loisirs-neufont.com
- **LA MAISON DE SANTE DE VERGT** : Le Grand Périgueux poursuit le projet initié par la CCPVTT. Le bâtiment d'environ 1000 m² accueillera une vingtaine de professionnels de santé. Elle devrait être en service au 2^{eme} semestre de 2018.

LE BRÛLAGE DES DECHETS VERTS

La Préfecture de la Dordogne a émis de nouvelles conditions pour le brûlage des déchets verts et autres utilisation du feu. La réglementation devient plus restrictive, une déclaration devra, entre autre, être faite en mairie.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du texte sur le site internet de la commune www.fouleix.fr ou bien à la mairie.

LES PROJETS 2017 POUR L'ECOLE

La commune souhaite acquérir le terrain jouxtant l'école. La transaction est en cours. Nous souhaitons y bâtir **un terrain de jeux multi-sports couvert** qui permettra la pratique sportive des enfants de l'école. Accessible depuis la cour de l'école, il pourra également servir de préau, celui existant étant devenu trop petit au regard du nombre d'enfants accueillis.

Ce terrain sera également à disposition de la population en dehors des temps scolaires.

L'aménagement de l'école sera complété par la mise en place d'un abri-bus.

Pour ce projet, l'État nous accorde 36 000 € de subventions. Le Conseil Départemental et le Plan Héritage 2024 devraient également nous appuyer pour cette réalisation que nous espérons fonctionnelle pour la fin de l'année.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Dans le cadre du nouveau RPI, les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) aux services scolaires doivent remplir un dossier d'inscription unique quelle que soit l'école dans laquelle les enfants sont scolarisés.

Vous pouvez retrouver ce dossier sur le site de la commune de Fouleix, rubrique **Ecole/Dossier d'inscription scolaire**.

Il est à remettre à l'école avant le 28/06/2017

La fête de **FOULEIX** aura lieu

SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2017

Venez soutenir notre comité des fêtes en participant à cette journée conviviale !

VOTRE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi de 15h00 à 17h00

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 05-53-54-91-40

Mail : mairie.fouleix@gmail.com – www.fouleix.fr